

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet VERRERIE STOCKAGE sur la commune principale de l'AIOT La Verrerie 83136 NEOULES.

La référence de votre dossier est A-4-NNATCR11XA et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 04/04/2024 à 15h31 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **85399675900017**

Raison sociale **AKUO WESTERN EUROPE AND OVERSEAS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

140 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS 08

Signataire

Qualité : **Directeur Général**

Référent

Fonction : **Assistant chef de projets photovoltaïques**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **VERRERIE STOCKAGE**

Description des activités :

Le projet consiste en la création d'une centrale de stockage d'électricité permettant de réduire le coût de l'électricité produite sur le territoire, et de stabiliser le réseau de transport et de distribution lors des pics de consommation non prévus par le gestionnaire de réseau. Le stockage de l'électricité est effectué grâce à des batteries lithium ion qui sont chargées et déchargées en fonction des besoins du réseau. Ces batteries sont insérées dans des conteneurs de stockage, ayant pour dimensions 12,2 x 2,4 x 2,9 m. Sur le projet de Verrerie, ces conteneurs seront au nombre de sept, implantés à proximité directe de la centrale photovoltaïque, dans une enceinte déjà clôturée. A cela s'ajoute un local de stockage pour les spare parts. Pour être injectée correctement dans le réseau électrique, l'énergie stockée dans les batteries doit passer par un système de conversion comprenant notamment des onduleurs, transformateurs et les protections au sol de 6 m². Une fois transformée, l'électricité sera acheminée vers le poste de livraison existant de la centrale, dans lequel un nouveau départ vers le poste source RTE de Néoules sera ajouté. Afin de prévenir tout risque de départ de feu, chaque conteneur sera équipé d'un système de détection et d'extinction automatique d'incendie. De plus, une citerne d'eau souple de 120 m³. sera ajoutée sur le site, en addition de celles déjà présentes pour le projet photovoltaïque. Le site accueillera donc les équipements suivants : - Sept conteneurs de stockage, - Un local de stockage de spare parts, - Trois postes de transformation, - Six postes de conversion, - Une citerne de 120 m³.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

La Verrerie

83136 NEOULES

X : 945088

Y : 6249854

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Nous avons modifié le nombre de conteneurs et de postes de conversion. Il y aura désormais 7 conteneurs (9 à l'origine), 6 postes de conversion (5 à l'origine). Le nombre de postes de transformation reste inchangé (3). La dimension des conteneurs a également été modifiée, la longueur passant de 13,9 à 12,2 mètres. Les nouvelles dimensions sont donc 12,2 x 2,4 x 2,9 m (40 pieds). A cela s'est ajouté également un local de stockage de 40 pieds, pour les spare parts de même dimension que les conteneurs. L'implantation de ces conteneurs et des postes de transformation et conversion a également été modifiée afin de se conformer aux demandes du SDIS. Ces derniers imposaient une distance de 65 mètres minimum entre les lignes RTE et nos équipements. Il fallait également respecter une distance minimale de 5 mètres entre les postes et les conteneurs. Pour se conformer aux dernières préconisations de notre équipe technique en matière de sécurité incendie, la distance entre chaque conteneur de stockage est de 7 mètres. L'aire de retournement a vu également ses dimensions modifiées afin de se conformer à la version mise à jour en 2023 du guide des centrales photovoltaïques au sol à l'usage des pétitionnaires. Il y a donc désormais une aire de retournement de 200 m².

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2925	2925-2	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 26000 kW	Puissance maximale 26000 D kW	7 unités de 3715 kW

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.